

FACTURE

Constate la vente ou la prestation et en demande le paiement. Numéro unique, chronologique et continu.

Facture n°	[F-AAAA-0001]
Date d'émission	[JJ/MM/AAAA]
Date de la vente ou de la prestation	[JJ/MM/AAAA]
Bon de commande n°	[s'il a été établi par le client]

VENDEUR

Votre entreprise (dénomination sociale, ou nom et prénom suivis de « EI »)
Forme juridique et capital social : [à compléter]
Adresse du siège : [à compléter]
SIREN : 000 000 000 (numéro fictif, à remplacer par le vôtre)
N° de TVA intracommunautaire : [à compléter]
Contact : [téléphone, e-mail]

CLIENT

Nom ou dénomination du client : [à compléter]
Adresse de facturation : [à compléter]
SIREN du client (s'il s'agit d'une entreprise) : [à compléter]
Adresse de livraison, si elle est différente : [à compléter]
N° de TVA du client professionnel : [à compléter]

Désignation (nature, marque, référence)	Qté	Prix unitaire HT	Remise	TVA	Total HT

Total HT

TVA (par taux)

Total TTC

Acompte déjà versé

Net à payer

PAIEMENT

Date d'échéance du paiement : [JJ/MM/AAAA]
Escompte pour paiement anticipé : néant [ou vos conditions d'escompte]
Pénalités de retard : [taux] % par an, exigibles dès le lendemain de la date d'échéance, sans rappel
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 € (client professionnel)
Règlement : [virement, IBAN à compléter]

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : MENTIONS EN PLUS

Nature des opérations : [livraisons de biens, prestations de services, ou les deux]
Si vous avez opté pour le paiement de la TVA d'après les débits : « Option pour le paiement de la taxe d'après les débits »
Avec le SIREN et l'adresse de livraison du client : obligatoires pour les grandes entreprises et ETI depuis le 1er septembre 2026, pour les PME et micro-entreprises à partir du 1er septembre 2027.

MENTIONS À ADAPTER À VOTRE SITUATION

Client redevable de la TVA à votre place : mention « Autoliquidation ».
Franchise en base de TVA : « TVA non applicable, art. 293 B du code général des impôts ».
Client particulier : existence et durée de la garantie légale de conformité, d'au moins 2 ans, pour les biens concernés.
Activité artisanale soumise à une assurance obligatoire : assureur, garant et couverture géographique.

Un PDF ne vaut facture que si l'opération n'est pas soumise à la facturation électronique. Pour corriger une facture émise : facture rectificative « annule et remplace la facture n° ... ». Conservation : 10 ans.

Modèle vierge à adapter, sans valeur de conseil juridique. Toutes les données sont à remplacer par les vôtres. Mode d'emploi : www.forgetheweb.com/lexique/modele-facture